



Election présidentielle : **Ségo-Sarko, c'est trop !**

Radio France

Le CSA a livré mercredi dernier ses conclusions après avoir étudié les relevés de temps de parole des candidats à la présidentielle de six radios nationales en décembre. Sans surprise hélas, le Conseil pointe du doigt « **une bipolarisation excessive déjà constatée en 2002** » et « **l'insuffisance des temps accordés à certains candidats** » sur certaines antennes.

Et à regarder de près les chiffres, le service public ne se distingue pas par son respect du pluralisme, c'est le moins que l'on puisse dire ! Le mois dernier, France Inter a laissé 38% de temps de parole à l'UMP dans ses émissions d'information, 25% au PS. Les autres n'avaient qu'à se partager les miettes : 3,5% pour le PCF, 8,5% pour l'UDF par exemple...

Pire encore sur France Info : les candidats de l'UMP et du PS ou leurs soutiens ont occupé presque 60% du temps d'antenne (40% pour les premiers et 19% pour les seconds). Un certain Nicolas Sarkozy a eu droit à 2h33 de temps de parole, c'est 5,5 fois plus que Philippe de Villiers ou 19 fois plus qu'Arlette Laguiller. Bonjour l'overdose ! Déjà entre septembre et novembre, l'association Acrimed a relevé que plus de 85% des invités politiques de la matinale de France Inter étaient soit PS, soit UMP. Cette proportion était de plus de 75% sur France Culture.

Faut-il rappeler aux dirigeants de Radio France que l'article 4 du cahier des missions et charges stipule que « **la société assure l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion dans le respect du principe d'égalité de traitement (...). Elle assure l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information** » ? Faut-il rappeler à Jean-Paul Cluzel ses récents vœux au personnel dans lesquels il se définit comme « **le garant de ce pluralisme et de l'indépendance que lui assigne la loi** » ? Il est donc grand temps d'agir Monsieur le Président !

Radio France a-t-elle oublié l'élection de 2002 ou encore le traitement partial de la campagne du référendum européen en 2005 ? Visiblement oui, puisque la direction de France Inter a déjà fait savoir dans la presse qu'elle a divisé les candidats en quatre catégories tout à fait discutables.

- la première qui disposera de 40 % du temps d'antenne regroupe l'UMP et le PS ;
- la seconde qui disposera de 30 %, l'UDF et le FN ;
- la troisième qui disposera de 25 % regroupera ceux appelés les "petits candidats", PCF, LCR et Nicolas Hulot notamment
- les autres candidats se répartiront les 5 % restants.

Cette décision est grave car elle malmène la démocratie et risque de creuser encore un peu plus le fossé constaté ces dernières années entre les citoyens et les journalistes.

Le SNJ-CGT appelle les rédactions et les journalistes à faire respecter l'égalité de traitement et demande au CSA d'intervenir plus vivement quand elle n'est pas respectée.